



## Quand la Chouette Nature prend la pause, Les vacanciers se réjouissent !

*Cet été, Cap France et son label Chouette Nature organisent pour ses vacanciers un grand concours photo/vidéo "Les fabuleuses vacances de Chouette Nature®", du 29 juillet au 31 août 2012.*

Né en 2004, de l'engagement historique de Cap France en faveur d'un tourisme respectueux de la nature et des hommes, le **label Chouette Nature**, réunit aujourd'hui **48 villages vacances** autour de dix thématiques fortes (gestion des déchets, économie d'énergies, amélioration du confort acoustique, réduction des émissions de CO<sup>2</sup>, politique d'achat local équitable et écologique...).

Cet été, les vacanciers séjournant dans un village Chouette Nature pourront photographier ou filmer la fameuse mascotte du label.

Chaque semaine, dans tous les villages Chouette Nature, un vainqueur sera désigné. En plus de recevoir un lot offert par le village, il sera sélectionné pour participer au grand concours national qui lui permettra peut-être de gagner une semaine pour 4 personnes dans un village Chouette Nature, valable toute l'année, sauf du 15/07 au 15/08 et hors périodes de vacances scolaires de Noël et d'hiver pour les villages situés à la montagne et selon disponibilités des villages.

Ainsi, les créations sélectionnées seront publiées sur la page Facebook Chouette Nature <http://www.facebook.com/chouettenature.capfrance> et soumises aux votes du public pour désigner l'œuvre ayant sa préférence.

Les résultats du concours seront donnés le lundi 3 septembre 2012 à 9h.

Informations et règlement sur :

[www.facebook.com/chouettenature.capfrance](http://www.facebook.com/chouettenature.capfrance)

<http://www.chouettenature.com>

**Contact presse :**

Fabienne Frédal & Stéphane Barthélémi – AB3C

Tél. 01 53 30 74 00 – fabienne@ab3c.com